

## RÉGIME DE PRÉVOYANCE

### ANNEXE AU RÈGLEMENT DU FONDS D' ACTIONS SOCIALES 2024

La présente annexe au règlement du fonds d'actions sociales est applicable du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2024.

#### Annexe 1 – Aides sociales individuelles par année civile

<b>DIFFICULTÉS SOCIALES OU ÉCONOMIQUES</b>	<b>Participation</b> : 100% de la dépense restant à charge <b>Plafond</b> : dépense réelle
<b>HANDICAP / FRAIS D'ÉQUIPEMENTS (HABITATION, VÉHICULE, MATÉRIEL, ...)</b>	<b>Participation</b> : 100% de la dépense restant à charge <b>Plafond</b> : dépense réelle
<b>HANDICAP / FRAIS DE LICENCE OU D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES</b>	<b>Participation</b> : 100% de la dépense engagée <b>Plafond</b> : 200 € / an
<b>FRAIS DE SCOLARITÉ DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP</b>	<b>Participation</b> : forfait annuel par année scolaire ou universitaire : - Scolarisation en milieu ordinaire avant le Baccalauréat : 800 € ; - Scolarisation en milieu spécialisé avant le Baccalauréat : 400 € ; - Scolarisation en études supérieures : 2 000 €.
<b>PRESTATIONS DE SOUTIEN AUX AIDANTS</b>	<b>Participation</b> : forfait annuel : - 600 € pour l'assuré, le conjoint, les parents et beaux-parents (non bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie) ; - 1 600 € pour l'enfant en Affection de Longue Durée (ALD) ou en situation de handicap (notification par la MDPH) non scolarisé ou à domicile.
<b>FRAIS D'OBSÈQUES D'UN ENFANT À CHARGE</b>	<b>Participation</b> : 100% de la dépense engagée. <b>Plafond</b> : 1 500 €

#### Annexe 2 – Plafond relatif à la délégation de gestion

La délégation de gestion du comité paritaire de surveillance (CPS) prévoyance à la Direction de l'accompagnement social de Malakoff Humanis indiquée à l'article 5-4 du présent règlement est fixé à 2 000 €.

Au-delà de ce plafond, la délégation de gestion est maintenue dans les situations suivantes :

- la participation forfaitaire des frais de scolarité de l'enfant en situation de handicap, en études supérieures ;
- la participation forfaitaire accordée à l'aidant d'un enfant.
- la participation aux frais d'obsèques d'un enfant à charge.

#### Annexe 3 – Plafond de ressources

Le Revenu Brut Global (RBG) est retenu pour l'attribution de l'aide aux aidants, de la participation forfaitaire annuelle aux frais de scolarité des enfants en situation de handicap, de la participation aux frais d'obsèques et le Revenu Disponible (RD) est retenu dans l'attribution des autres aides, selon le tableau suivant :

Situation de famille	Plafond annuel	Plafond mensuel
Personne seule	31 620 €	2 635 €
Couple	40 474 €	3 373 €

  

Majorations applicables	Plafond annuel	Plafond mensuel
Majoration par enfant à charge	9 223 €	769 €
Majoration par enfant ou adulte handicapé à charge	13 834 €	1 153 €
Majoration par adulte supplémentaire non à charge (ascendant, descendant)	12 912 €	1 076 €

BRANCHE DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES, DES CABINETS D'INGENIEURS-CONSEILS  
ET DES SOCIETES DE CONSEILS

**Annexe 4 – Actions de prévention**

<b>TREMPIN ZEN</b>	Dispositif d'accompagnement destiné aux salariés en situation de stress, visant au : - Maintien en emploi pour les salariés dont le contrat de travail n'est pas suspendu ; - Retour à l'emploi pour les salariés en arrêt de travail en lien avec des difficultés mentales ou psychologiques
<b>TIERS HUMAIN</b>	Intervention d'un cabinet spécialisé au sein des entreprises afin d'améliorer les conditions de travail et l'organisation du travail  <b>Participation</b> : 80% de la dépense prise en charge par la Branche <b>Plafond</b> : 8 000 €

Fait à Paris, le 29/05/2024.

[*Suivent les signataires*]

Paraphe  
HG

DS  
DUM

DS  
AR

DS  
LD

Paraphe  
MDLF

DS  
CV

DS  
NF

BRANCHE DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES, DES CABINETS D'INGENIEURS-CONSEILS  
ET DES SOCIETES DE CONSEILS

Signé par :

*Hubert Giraud*

312CB738D8EF44F...

**Fédération SYNTEC**

22/28 Rue Joubert - 75009 Paris  
M. Hubert Giraud

DocuSigned by:

*Annick Roy*

6B4211388C814EC...

**CFDT / F3C**

47/49 avenue Simon Bolivar - 75019 Paris  
Mme Annick Roy

DocuSigned by:

*Dominique Van Moerkercke*

0116E87F0C8C443...

**Fédération CINOV**

4 avenue du Recteur Poincaré - 75016 Paris  
M. Frédéric Lafage  
Par délégation M. Dominique Van Moerkercke

DocuSigned by:

*Louis DUVAUX*

436CE0F1ED83460...

**Fédération CFTC MEDIA+**

100 avenue de Stalingrad - 94800 Villejuif  
M. Louis Duvaux

Signé par :

*Michel de La Force*

07A0B824FFB4418...

**CFE-CGC / FIECI**

22 rue de l'Arcade - 75008 Paris  
M. Michel de La Force

DocuSigned by:

*Céline VICAINE*

56835B221F2F479...

**CGT / FSE**

263 rue de Paris - 93100 Montreuil  
Mme Céline Vicaine

DocuSigned by:

*Nicolas Faintrenie*

8AA92A759EA545E...

**FO / FEC**

54 rue d'Hauteville - 75010 Paris  
M. Nicolas Faintrenie